



MELVAN – Note écologique

Mézériat (01)

11 août 2026

Fiche contrôle qualité

Intitulé de l'étude	Noté écologique
Client	MELVAN
Site	Mézériat (01)
Adresse du site	Mézériat (01)
Interlocuteur	Paul SIMON
Email	p.simon@melvan.eu
Téléphone	06 40 94 31 59
Référence du document	R001-1625002EBE-V01
Date	11-08-2026
Superviseur	Mathilde GARRIONE
Responsable étude	Stéphanie COMTE
Rédacteur(s)	Elliott BERTOUT

Coordonnées

TAUW France - Agence de Lyon
Immeuble AMBRE M2
164 Avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
T +33 43 76 51 555
E info@tauw.fr

Siège social - Agence de Dijon
7 Rue du Golf
21 800 Quetigny
T +33 38 06 80 133
E info@tauw.fr

TAUW France est membre de TAUW - Représentante légale: Henrike Branderhorst

www.tauw.fr

Gestion des révisions

Version	Date	Statut	Pages	Annexes
01	11-08-2026	Note écologique	23	2

Référencement du modèle : DS 89 08-10-24 Rapport et Offre Standard



Table des matières

1	Introduction.....	5
2	Méthodologie.....	6
2.1	Définition des aires d'étude.....	6
2.2	Dates et objets des prospections de terrain.....	6
2.3	Méthodologie appliquée aux inventaires.....	6
2.3.1	Expertise de la faune.....	6
2.3.2	Levé de doute de zones humides.....	9
2.3.3	Hiérarchisation des enjeux.....	10
3	Résultats des prospections.....	11
3.1	Levé de doute de zones humide : critère pédologique.....	11
3.2	Avifaune.....	13
3.3	Amphibiens.....	16
3.4	Reptiles.....	17
3.5	Mammifères terrestres.....	18
3.6	Chiroptères.....	19
3.7	Entomofaune.....	20
4	Synthèse des enjeux écologiques.....	22

Liste des Cartes

Carte 1-1	Localisation du projet.....	5
Carte 2-1	Protocole des inventaires faunistiques.....	8
Carte 3-1	Sondages pédologiques réalisés dans le cadre du levé de doute.....	12
Carte 3-2	Localisation des arbres à gîtes potentiels pour les chiroptères.....	20
Carte 4-1	: synthèse des enjeux écologiques.....	23

Liste des Tableaux

Tableau 2-1	: Définition des aires d'étude du projet.....	6
Tableau 2-2	: Dates de réalisation des prospections de terrain en 2023 et 2024.....	6

Tableau 2-3 : Synthèse de la méthodologie de définition des enjeux	10
Tableau 3-1 : Résultats des inventaires avifaunistiques	15
Tableau 3-2 : Listes des espèces d'amphibiens recensées	16
Tableau 3-3 : Listes des espèces de mammifères terrestres recensées	19
Tableau 3-4 : Listes des espèces d'insectes recensées	20
Tableau 4-1 : Synthèse de l'état initial et des enjeux identifiés sur l'AEI	22

Liste des figures

Figure 2-1 : Les différents types de sols humides (GEPPA, 1981)	9
Figure 3-1 Bassins en eau au sein de la ZIP	11
Figure 3-3 : Fauvette à tête noire femelle et mâle	13
Figure 3-3 : Canard colvert et Hirondelle rustique	13
Figure 3-4 : Grenouille verte et Triton palmé	16
Figure 3-5 Habitats favorables à la reproduction des amphibiens	17
Figure 3-6 : Tas de bois favorables au refuge des reptiles	17
Figure 3-7 : Débris épars favorables au refuge des reptiles	18
Figure 3-8 Coulée de ragondin donnant sur les bassins	18
Figure 3-9 : Arbres favorables aux chiroptères	19
Figure 3-10 : Habitats favorables pour la reproduction des odonates	21

1 Introduction

MELVAN prévoit de construire un parc photovoltaïque (PV) sur la commune de Méziérat dans le département de l'Ain (01). Ce projet consiste en l'installation de tables fixe de 9 modules fois 2, pour une puissance totale estimée à 1,06Wc.

Cette note écologie présente les résultats obtenus pour les inventaires faunistiques printaniers 2026 ainsi que pour le levé de doute pédologique des zones humides.



Carte 1-1 Localisation du projet

2 Méthodologie

2.1 Définition des aires d'étude

La définition des aires d'étude a pour objectif d'appréhender l'ensemble des espèces susceptibles d'être affectées par le projet. Dans le cadre de ce projet, trois aires d'étude sont définies dans le tableau suivant.

Tableau 2-1 : Définition des aires d'étude du projet

AIRES D'ETUDE	SURFACE	DISTANCE TAMPON	DESCRIPTION
ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)	1,18 ha	0 m	Emprise du projet et des futures zones de travaux : Inventaires naturalistes complets, cartographie des habitats et caractérisation des enjeux écologiques.
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHEE (AER)	4,19 ha	30 m-176 m (les étangs de pêches sont également inclu)	Zone potentiellement affectée , notamment par diverses perturbations pendant toute la durée de chantier et / ou d'exploitation (poussières, bruits, circulations d'engins...) Prospection succincte lors des passages de terrain ;

2.2 Dates et objets des prospections de terrain

Les investigations faunistiques ont été réalisées le 26 février, le 03 et 09 avril 2026 par TAUW France, dans des conditions météorologiques adaptées et en période optimale de recensement de chaque groupe faunistique. Des sondages pédologiques pour le levé de doute de zones humides ont également été effectués le 17 mars 2026 (respectant les périodes réglementaires).

Tableau 2-2 : Dates de réalisation des prospections de terrain en 2023 et 2024

DATES DE PASSAGE	OBSERVATEURS	CONDITIONS METEO	HABITATS	FLORE	ZONES HUMIDES	AVIFAUNE	AMPHIBIENS	REPTILES	MAMMIFERES TERRESTRES	CHIROPTERES	ENTOMOFAUNE
26/02/2025	Camille ZIMMERMANN Eliott BERTOUT	11°C, ciel dégagé, vent nul				Ecoute rapaces nocturnes	Recherche d'individus et de pontes		x		
17/03/2026	Teddy RECHER	10°C, ciel dégagé			Sondages pédologiques						
03/04/2026	Camille ZIMMERMANN	4 à 13°C, vent faible, ciel dégagé				IPA	Recherche d'individus et de pontes	x	x	Recherche de gîtes potentiels	x
09/04/2026	Eliott BERTOUT	9°C, vent faible, ciel dégagé						x		Ecoute passive	x

2.3 Méthodologie appliquée aux inventaires

2.3.1 Expertise de la faune

Pour la faune diurne, la méthodologie appliquée se base principalement sur l'identification des espèces, ainsi que l'analyse des potentialités d'accueil du site pour les espèces :

- **Avifaune** : identification des espèces au chant (IPA) et au visuel, observations aléatoires aux jumelles, caractérisation des habitats potentiels de nidification et des potentialités d'accueil du site pour les espèces patrimoniales ;
- **Mammifères terrestres** : recherche de traces et d'indices de présence, caractérisation des potentialités d'accueil du site pour les espèces patrimoniales ;
- **Chiroptères** : recherche de gîtes potentiels (arbres creux, ...) et recherche d'indices de présence (guano, ...) ;
- **Reptiles** : recherche à vue, recherche de traces et d'indices de présence (mues), caractérisation des potentialités d'accueil du site pour les reptiles ;
- **Amphibiens** : caractérisation des potentialités d'accueil du site pour les amphibiens (recherche de points d'eau ou d'habitats terrestres) ; recherche d'individus à vue en période favorable ;
- **Insectes** : caractérisation des potentialités d'accueil du site pour les espèces patrimoniales ; observations aléatoires hors période favorable

Afin de compléter les inventaires diurnes, un passage nocturne a été réalisée fin-février afin de rechercher les espèces nocturnes potentielles :

- **Rapaces nocturnes** : écoute via le protocole standardisé de la LPO « repasse ». Consiste en une bande son de 8 minutes, avec des passages de diffusion de chant d'oiseau ;
- **Amphibiens** : identification auditive des mâles chanteurs et recherche à vue des pontes ;
- **Écoute passive des chiroptères** : pose de 2 audiomoths pour l'enregistrement des sons émis lors du transit printanier.

NB : Les 3 bassins au nord de l'AER ont été prospectés à distance. Le personnel de TAUW France n'a pas pu entrer à l'intérieur (bassins fermés).



Protocoles des inventaires faunistiques

Aires d'étude

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée
- Délimitation des bassins et du fossé

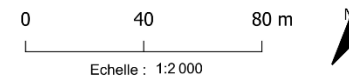
Méthodologie

Chiroptères

- Audimoths (enregistreurs passifs)

Avifaune

- IPA (oiseaux nicheurs)
- Repasse (rapaces nocturnes)



Sources : IGN
Auteur : TAUW France, 2026
N° de projet : 1625002

Carte 2-1 Protocole des inventaires faunistiques

2.3.2 Levé de doute de zones humides

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 définit deux méthodes pour la délimitation d'une zone humide :

- **Etude floristique** ; analyse de la couverture végétale
- **Etude pédologique** ; analyse des caractéristiques du sol

La caractérisation d'une zone humide sur site doit donc être étudiée par chacune de ces deux méthodes.

Dans cette présente étude, **seul le critère pédologique est étudié**. Il s'agit d'une levé de doute, c'est-à-dire qu'un nombre limité de sondages a été effectué afin d'affirmer ou non la présence de zones humides.

Conformément au texte du 1er octobre 2009 relatif, une zone humide peut être définie par le critère pédologique seulement si la présence prolongée d'eau est d'origine naturelle. Or, les bassins sont à l'origine d'une présence en eau de manière artificiel, provoquée par le remodelage du terrain. De ce fait, les sondages pédologiques ne peuvent pas être utilisés comme méthode de délimitation de zones humides.

Les sondages pédologiques ont donc été réalisés sur les contours des bassins ainsi que les zones où le terrain n'a pas été remodelé.

Les sondages pédologiques sont réalisés à la tarière manuelle afin de prélever des carottages de 1,20 mètres au maximum. Ces carottes de terre sont ensuite analysées pour déterminer si le sol est caractéristique des zones humides via la présence de traces d'oxydations et/ou de réductions observées dans les premiers 60 cm. En cas d'absence de ces traces, le sondage s'arrête à 60 cm de profondeur.

À la suite de cette analyse, le sol est rattaché à un type pédologique exposé dans l'Annexe I « Liste des types de sols des zones humides » de l'arrêté du 1er octobre 2009. La classe d'hydromorphie est définie d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA, 1981 : modifié).

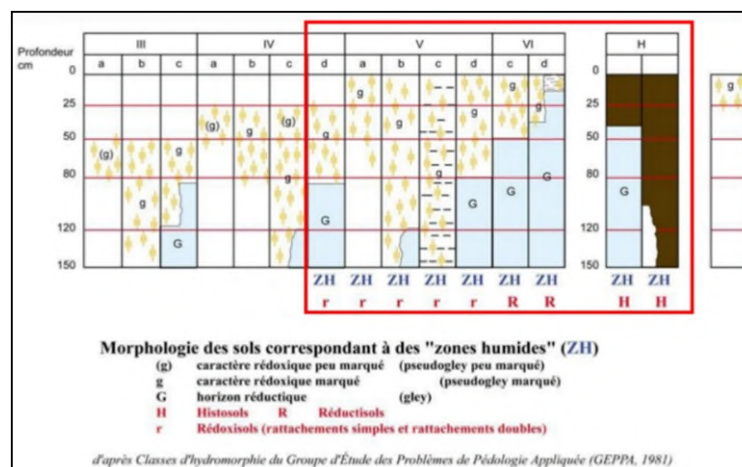


Figure 2-1 : Les différents types de sols humides (GEPPA, 1981)

2.3.3 Hiérarchisation des enjeux

Les enjeux sont hiérarchisés pour chaque habitat et espèce rencontrés et en fonction de différents critères détaillés dans le tableau ci-dessous. Le tout aboutit à une appréciation de la sensibilité écologique allant de nulle à forte.

Tableau 2-3 : Synthèse de la méthodologie de définition des enjeux

NIVEAU D'ENJEU	CRITÈRES
FORT	Espèces de faune ou de flore indigène Espèce <u>très rare</u> / <u>très menacée</u> (= liste rouge UICN régionale ou nationale : EN, CR, RE, R à RRR, ou outil équivalent) au sein des cortège(s) associé(s). Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré (secteur dominé par les milieux naturels spontanés).
	Habitats Habitat (semi-)naturel <u>très rare et menacé</u> en France et dans la région. Habitat d'intérêt communautaire au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore » Selon l'état de conservation de l'habitat.
MODERE	Espèces de faune ou de flore indigène Espèce <u>rare/ menacée</u> (= liste rouge UICN régionale ou nationale NT, VU, ou statut de rareté R à AR ou outil équivalent) au sein des cortège(s) associé(s). Présence d'au moins un milieu favorable au groupe biologique considéré (secteur dominé par les milieux naturels spontanés).
	Habitats Habitat (semi-)naturel <u>rare et menacé</u> dans la région administrative du site d'étude. Selon l'état de conservation de l'habitat.
FAIBLE	Espèces de faune ou de flore indigène <u>Espèces communes</u> (= liste rouge UICN régionale ou nationale : LC, ou outil équivalent) / déterminante ZNIEFF / ou statut de rareté PC ou AC. Présence d'au-moins un milieu favorable au groupe biologique considéré (secteur occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels).
	Habitats Habitat (semi-)naturel rudéralisé dont la flore est rendue banale et commune ou habitat <u>fréquent et non menacé</u> en France et dans la région. Selon l'état de conservation de l'habitat.
NUL	Espèces de faune ou de flore indigène Absence de milieu favorable au groupe biologique considéré, qui est donc présumé absent du secteur d'étude.
	Habitats Milieu très artificialisé (route, parking goudronné...) non favorable à la biodiversité.
<i>EN : en danger _ CR : en danger critique _ RE : éteinte au niveau régional _ R : rare _ RR : très rare _ RRR : extrêmement rare NT : quasi-menacé _ VU : vulnérable _ R : rare _ AR : assez rare</i> <i>LC : préoccupation mineure _ PC : peu commun _ AC : assez commun</i>	

3 Résultats des prospections

3.1 Levé de doute de zones humide : critère pédologique

Lors de la réalisation de la campagne de terrain de levée de doute de zones humides, **4 sondages** ont été réalisés le 17 mars 2026. La description et les photographies des sondages sont présentés en **Annexe 1 et 2**. La localisation des sondages est visible sur la carte ci-après.

La ZIP est située sur un fond de vallon, composé de colluvions et alimente en eau le Bief de Montlessard ou de Cheval-Queue. Ce vallon fait partie du bassin versant de la Veyle. Ce contexte est donc favorable à la présence de zones humides.

Les résultats indiquent une matrice des sols relativement homogène, avec un sol argileux, brun et frais jusqu'à 60-70 centimètres de profondeur.

Les 4 sondages se sont révélés positifs, soient caractéristiques de sols humides :

- Le sondage 1 met en évidence un sol humide, correspondant à un REDUCTISOL (type Vlc, GEPPA). Le sol devient gris très foncé et argileux à partir de 70 centimètres. Cela traduit un niveau de nappe relativement proche de la surface dans le cadre du fonctionnement naturel du site.
- Les sondages 2, 3 et 4 ne présentent pas d'horizon réductique mais relèvent tout de même un REDOXISOLS (type Vb, GEPPA). Malgré le contexte localement remanié, ils attestent eux aussi de la présence de sols humides.

Cas des bassins artificiels :

Les bassins, bien qu'artificiels, présentent un fonctionnement hydromorphe, justifiant leur classement en **zone humide**.



Figure 3-1 Bassins en eau au sein de la ZIP

Le levé de doute pédologique confirme la présence de zones humides sur l'entièreté de la ZIP, soit sur une surface de 1,18 hectares.



Carte 3-1 Sondages pédologiques réalisés dans le cadre du levé de doute

3.2 Avifaune

Au total, 24 espèces d'oiseaux ont été observées, dont 22 espèces en période printanière et 11 en période hivernale. A noter qu'aucun rapace nocturne n'a été entendu dans la ZIP et ses alentours lors de l'inventaire nocturne.

Sur les 24 espèces observées :

- 14 espèces sont protégées au niveau national
- 1 espèce est considérée comme « vulnérable » à l'échelle nationale : le Chardonneret élégant
- 2 espèces sont considérées comme « quasi-menacées » au niveau régional : le Geai des chênes et l'Hirondelle rustique.

Le Chardonneret élégant et le Geai des chênes sont considérés comme nicheuses possibles sur le site de par la présence de boisements en limite de site. Concernant l'Hirondelle rustique, aucun nid n'a été observé, et l'abri anthropique présent sur le site n'est pas favorable à son accueil.



Figure 3-2 : Fauvette à tête noire femelle et mâle

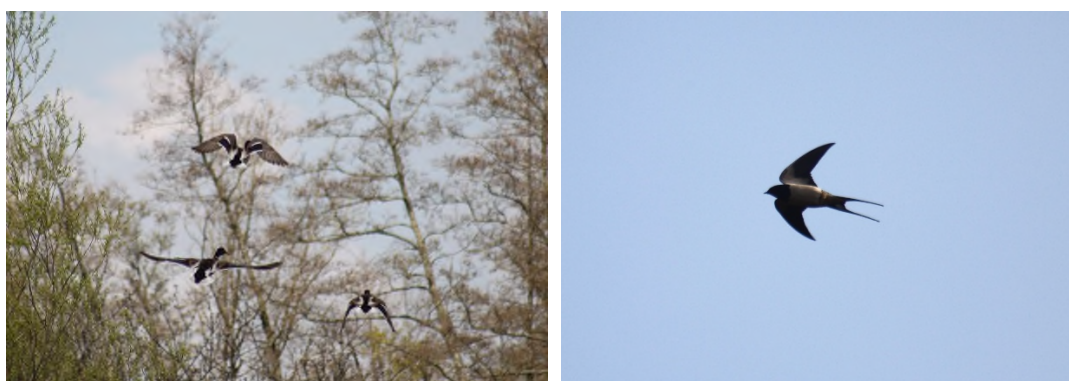


Figure 3-3 : Canard colvert et Hirondelle rustique

Trois cortèges d'oiseaux fréquentent le site :

- **Le cortège forestier** : espèces liées aux arbres et arbustes et plus ou moins adaptées au milieu urbain, telles que la Fauvette à tête noire, le Rougegorge, le Geai des chênes, le Pic vert, les mésanges etc ;
- **Le cortège anthropophile** : ce cortège comprend les espèces qui peuvent utiliser les bâtiments pour nicher, comme l'Hirondelle rustique ;
- **Le cortège des milieux aquatiques et humides** : espèces liées à la présence de bassins sur le site les bassins, telles que le Canard colvert.

Utilisation du site :

L'ensemble de la ZIP est considéré comme un **habitat d'alimentation** pour l'avifaune. De plus, Les bassins localisés au sein de l'aire d'étude concentrent une forte densité d'insectes et de moustiques, favorables aux insectivores, notamment pour l'Hirondelle rustique.

Les **boisements et bosquets offrent des habitats de reproduction** pour les espèces bocagère et forestières pour la majeure partie des espèces observées. Les berges des bassins en eau sont quant à eux favorable à la reproduction du Canard colvert, du Héron cendré et de la Gallinule poule d'eau.

Seuls Chevalier culblanc (en halte migratoire sur le site) et l'Hirondelle rustique utilisent le site uniquement pour leur alimentation.

Conclusion avifaune. Sur les 24 espèces recensées 12 sont protégées et 2 présentent un enjeu écologique modéré (le Chardonneret élégant et le Geai des chênes). La quasi-totalité des espèces effectuent leur alimentation et reproduction au sein de la ZIP. L'enjeu écologique associé à l'avifaune reste globalement **faible**.

Tableau 3-1 : Résultats des inventaires avifaunistiques

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN	DO	LR FR - Nich	LR AURA Nich	ZNIEFF AURA (PR)	Effectifs observés et période d'observation		Statut sur la ZIP	Enjeu écologique au sein de la ZIP
							Hivernage	Nidification		
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	/	II + III	LC	LC	-	7	5	Nicheur probable	FAIBLE
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	VU	LC	C	-	4	Nicheur possible	MODÉRÉ
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	/	/	-	2	Halte migratoire	TRES FAIBLE
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	LC	-	1	3	Nicheur possible	FAIBLE
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	LC	-	6	-	Nicheur possible	FAIBLE
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i> (Linnaeus, 1758)	/	II + III	LC	NAA	-	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	-	12	Nicheur probable	FAIBLE
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	LC	-	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	NT	-	1	1	Nicheur possible	MODÉRÉ
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820)	III	/	LC	LC	C	-	2	Nicheur possible	FAIBLE
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831)	/	II	LC	LC	-	1	1	Nicheur possible	FAIBLE
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	NT	NT	C	-	4	Alimentation	FAIBLE
Merle noir	<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	LC	-	1	2	Nicheur probable	FAIBLE
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	1	3	Nicheur possible	FAIBLE
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	1	5	Nicheur possible	FAIBLE
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	3	-	Nicheur possible	FAIBLE
Pic vert	<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	/	II	LC	LC	-	-	1	Nicheur possible	FAIBLE
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	/	II + III	LC	LC	-	-	3	Nicheur possible	FAIBLE
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	III	/	LC	LC	C	-	2	Nicheur possible	FAIBLE
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	C	1	2	Nicheur probable	FAIBLE
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	III	/	LC	LC	-	1	1	Nicheur possible	FAIBLE

PN : Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009. III : Article 3 : Espèces protégées. V : Article 6 : Autorisations exceptionnelles de désaillage
DO : Directive Oiseaux 1979. I : Annexe 1 : Espèce nécessitant la mise en place de Zone de Protection Spéciale. II : Annexe 2 : Espèces chassables. III : Annexe 3 : Conditions de commercialisation et de transport
LR : Listes rouges (FR : Française 2016, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes 2024, ISE : Isère 2016, HS : Haute-Savoie 2006, Nich : Oiseau nicheurs, hiv : hivernants, Mig : migrateur).
RE : Éteinte au niveau régional. CR : En danger critique d'extinction. EN : En danger. VU : Vulnérable. NT : Quasi-menacée. LC : Préoccupation mineure. DD : Données insuffisantes. NA : Non applicable. NE : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, secteur « Plaine rhodanienne ». D : Espèce déterminante. C : Espèce complémentaire

3.3 Amphibiens

Lors des inventaires, plusieurs individus ont observé au sein des trois bassins ainsi que dans le fossé au nord de la ZIP.

Au total, 3 espèces d'amphibiens protégées ont été observés :

- Le **Complexe des grenouilles vertes** : 2 individus
- La **Grenouille agile** : 2 individus et environ 57 pontes
- Le **Triton palmé** : 8 individus

Ces 3 espèces sont protégées nationalement. Un enjeu écologique modéré est attribué à la Grenouille agile du fait que leurs populations soient considérées comme quasi-menacées (NT) en région AURA.



Figure 3-4 : Grenouille verte et Triton palmé

Tableau 3-2 : Listes des espèces d'amphibiens recensées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR AURA	ZNIEFF AURA	Effectifs observés			Statut	Enjeu écologique au sein de la ZIP
							Adulte	Larve	Ponte		
<i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)	Grenouille agile	II	IV	LC	NT	C	2	-	≈ 57	Cycle complet	MODÉRÉ
<i>Pelophylax</i> sp.	Complexe des grenouilles "vertes"	III*	V**	LC	LC	D	2	-	-	Cycle complet	FAIBLE
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	III	/	LC	LC	C	-	8	-	Cycle complet	FAIBLE

PN : Protection nationale : **Arrêté du 8 janvier 2021**. **I** : Article 2 : Individus et habitats protégés **III** : Article 3 : Individus protégés **V** : Article 5 : Prélèvements réglementés
 *Statut de protection de la Grenouille rieuse, non dissociable des autres espèces du complexe des *Pelophylax*
 ** Seule la Grenouille de Lessona est inscrite au sein de l'Annexe IV de la DHFF, les autres espèces du complexe sont à l'Annexe V
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC **IV** : Annexe IV : Espèces strictement protégées **V** : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion
LR : Listes rouges (FR : Française _ 2015, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes _ 2024, ISE : Isère _ 2016)
RE : Éteinte au niveau régional **CR** : En danger critique d'extinction **EN** : En danger **VU** : Vulnérable **NT** : Quasi-menacée **LC** : Préoccupation mineure **DD** : Données insuffisantes **NA** : Non applicable **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, secteur « Plaine rhodanienne ». **D** : Espèce déterminante **C** : Espèce complémentaire

Habitats utiles :

Les bassins offrent des habitats aquatiques favorables à la reproduction des amphibiens. Les haies, bosquets et boisements de la ZIP offrent quant à eux des habitats terrestres d'hivernage.



Figure 3-5 Habitats favorables à la reproduction des amphibiens

Conclusion amphibiens. Sur les 3 espèces recensées, 2 sont protégées et la Grenouille agile présente un enjeu de conservation modéré. La ZIP offre de nombreux habitats aquatiques et terrestres favorables. L'enjeu écologique global lié aux amphibiens est **modéré**.

3.4 Reptiles

Aucune espèce de reptiles n'a été observée lors des inventaires. Ceci peut s'expliquer par des périodes de protection précoce dans l'année (début avril), avec des températures encore faibles en région auvergne-Rhône-Alpes à cette période, les observations d'individus se faisant donc rares.

Néanmoins, plusieurs **tas de bois** favorables aux reptiles ont été recensés en limite Ouest et Est de la ZIP. Ce type d'habitat offre de nombreuses cachettes et abris aux différentes espèces. Des **petits tas de pierres et de briques** sont également présents à l'entrée du site.

De plus, les nombreuses lisières et haies de la ZIP offrent des zones de thermorégulation à ces espèces.



Figure 3-6 : Tas de bois favorables au refuge des reptiles



Figure 3-7 : Débris épars favorables au refuge des reptiles

Conclusion reptile. Aucun reptile n'a été recensé mais plusieurs refuges et zones de thermorégulation favorables à ce taxon sont présents au sein de la ZIP. L'enjeu écologique lié aux reptiles est jugé comme **faible**. Des inventaires complémentaires aux périodes optimum sont recommandés. Il serait également nécessaire de réaliser une étude bibliographique.

3.5 Mammifères terrestres

Au total, deux espèces ont été contactées sur la ZIP : le Ragondin et le Renard roux. Il s'agit d'espèces communes, non protégées ni patrimoniales.

Ces deux espèces ont été inventoriées grâce à l'observation d'indices de présence (empreinte, crotte etc). Elles effectuent leur cycle complet au sein de la ZIP.



Figure 3-8 Coulée de ragondin donnant sur les bassins

Référence R001-1625002EBE-V01

Tableau 3-3 : Listes des espèces de mammifères terrestres recensées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN	DHFF	LR FR	LR AURA	ZNIEFF AURA	Statut sur la ZIP	Enjeu écologique au sein de la ZIP
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	/	/	NA	NAa	/	Cycle complet	TRES FAIBLE
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	/	/	LC	LC	/	Alimentation	FAIBLE

PN : Protection nationale : **Arrêté du 15 septembre 2012**. **I** : Article 2 : Espèces et habitats d'espèces protégés. **III** : Article 3 : Espèces protégées. **V** : Article 4 : Prélèvements réglementés
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC. **IV** : Annexe 4 : Espèces strictement protégées. **V** : Annexe 5 : Espèces dont le prélèvement et l'exploitation font l'objet de mesures de gestion.
LR : Listes rouges (FR : Française, 2017, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes, 2024, ISE : Isère, 2016)
RE : Éteinte au niveau régional. **CR** : En danger critique d'extinction. **EN** : En danger. **VU** : Vulnérable. **NT** : Quasi-menacée. **LC** : Préoccupation mineure. **DD** : Données insuffisantes. **NA** : Non applicable. **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpien, Med : Méditerranéen, D : Espèce déterminante. C : Espèce complémentaire

Conclusion mammifère. Les 2 espèces recensées sont communes et non protégée. L'enjeu écologique global lié aux mammifères terrestres est **faible**. Il serait néanmoins nécessaire de réaliser une étude bibliographique.

3.6 Chiroptères

Activités acoustiques enregistrée

Deux Audiomoths ont été posés au sein de la ZIP : le premier au nord-ouest de la ZIP, et le deuxième au sud-est. Les enregistrements du transit printanier n'ont pas été analysés car cela n'a pas été commandé. Toutefois, l'analyse de l'activité enregistrée pourra être réalisée si demandée par le client.

Potentialités de gîtes au sein de la ZIP et de l'AER

Plusieurs arbres localisés au sein de la ZIP présentent des caractéristiques favorables au gîte des chiroptères. En effet, de nombreux arbres recouverts de lierre, avec des écorces décollées et avec des trous de Pic ont été recensés. La recherche de gîtes a ainsi permis de mettre en évidence la potentialité de gîtes secondaires (gîte d'une journée ou plus) en limite Est et Ouest de la ZIP. A noter qu'en dehors de ces zones, l'aire d'étude ne possède qu'un faible potentiel de gîte.

Aucune grande cavité pouvant accueillir une colonie entière n'a été observée dans les boisements.



Figure 3-9 : Arbres favorables aux chiroptères

De plus, les lisières et alignements d'arbres sont des axes de déplacement et de chasse privilégiés. Les bassins sont également un habitat de chasse très apprécié via la présence d'insectes.



Carte 3-2 Localisation des arbres à gîtes potentiels pour les chiroptères

Conclusion chiroptères. Le boisement et les alignements d'arbres offrent des potentialités de gîtes arboricoles ponctuels, tandis que les bassins sont favorables à l'alimentation des chiroptères. L'enjeu écologique global lié aux chiroptères reste **faible**.

3.7 Entomofaune

Papillons

Deux espèces de rhopalocères ont été recensées lors de l'inventaire au mois d'avril 2026 : le Citron et le Piéride du Navet. Il s'agit d'espèces communes et non protégées. L'ensemble de la ZIP est favorable au cycle complet des papillons.

Tableau 3-4 : Listes des espèces d'insectes recensées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	PN	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF AURA	Statut sur la ZIP	Enjeu au sein de la ZIP
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE

PN : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007. **I** : Article 2 : Individus et habitats protégés **III** : Article 3 : Individus protégés
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC **IV** : Annexe 4 : Espèces strictement protégées **V** : Annexe 5 : Espèces dont le prélèvement et l'exploitation font l'objet de mesures de gestion.
LR : Listes rouges (FR : Française _ 2012, RA : ex-région Rhône-Alpes _ 2018, AU : ex-région Auvergne _ 2013).
RE : Éteinte au niveau régional **CR** : En danger critique d'extinction **EN** : En danger **VU** : Vulnérable **NT** : Quasi-menacée **LC** : Préoccupation mineure **DD** : Données insuffisantes **NA** : Non applicable **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpin, Med : Méditerranéen, D : Espèce déterminante **C** : Espèce complémentaire

Odonates :

Aucune espèce d'odonate n'a été observée sur le site. Ceci peut s'expliquer par la période précoce des inventaires pour ce taxon. Cependant, l'aire d'étude est jugée comme très favorable à leur reproduction au niveau des habitats aquatiques des bassins et fossé de la ZIP.



Figure 3-10 : Habitats favorables pour la reproduction des odonates

Conclusion insectes. Aucune espèce protégée ou menacée n'a été recensée. L'enjeu écologique global lié aux insectes est **faible**. Des inventaires complémentaires aux périodes optimum sont recommandés. Il serait également nécessaire de réaliser une étude bibliographique.

4 Synthèse des enjeux écologiques

Tableau 4-1 : Synthèse de l'état initial et des enjeux identifiés sur l'AEI

Thématique	Description	Enjeu local	Éléments à considérer
 ZONE HUMIDE	L'entièreté de la ZIP est considérée comme zone humide : Critère pédologique : le levé de doute pédologique a révélé que les 1,18 hectares de la ZIP sont en zone humide.	FORT	L'entièreté de la ZIP est en zones humides sur le critère pédologique. Des inventaires complémentaires flore/habitat peuvent être menée afin d'étudier le critère « habitat » lié aux zones humides
 FAUNE	Avifaune : 24 espèces observées, dont 14 espèces protégées et 2 espèces présentant un enjeu modéré (Chardonneret élégant, Geai des chênes). Les enjeux pour la nidification se concentrent au niveau des petits boisements en limite de site ainsi qu'au niveau des alignements d'arbres et des haies. Les bassins en eau offrent un habitat de reproduction pour le Héron cendré, le Canard colvert et la Gallinule poule. L'ensemble de la ZIP est utilisé pour l'alimentation. Chiroptères : Plusieurs arbres présentant des caractéristiques favorables pour un gîte secondaire ont été recensés. La ZIP offre donc une potentialité d'accueil globale modérée. De plus, les lisières et alignements d'arbres sont des axes de déplacement et de chasse privilégiés. Les bassins sont également un habitat de chasse très apprécié via la présence d'insectes. Mammifères terrestres : 2 espèces communes, sans enjeux de conservation, ont été recensées. L'ensemble de la ZIP offre des habitats de reproduction et d'alimentation aux mammifères. Amphibiens : 3 espèces recensées, toutes protégées. La Grenouille agile présente un enjeu modéré. Les habitats aquatiques favorables à leur reproduction sont les 3 anciens bassins situés au sein de la ZIP ainsi que le faussé au nord. Les haies et les boisements aux alentours offrent des habitats terrestres d'hivernage. Reptiles : Aucune espèce n'a été observée pendant les inventaires. Cependant, des habitats favorables aux reptiles sont présents au sein du site, tels que des milieux thermophiles comme les lisières forestières, les tas de bois, les débris rocheux etc... Entomofaune : Aucune espèce à enjeu n'a été observée. Le site est cependant favorable à l'accomplissement du cycle biologique des espèces communes.	MODERE FAIBLE FAIBLE MODERE FAIBLE FAIBLE	Afin de mieux appréhender les enjeux écologiques, il est recommandé de poursuivre les inventaires en période estivale, notamment pour les reptiles et les insectes. Afin de limiter l'impact sur la faune, plusieurs mesures écologiques devront être mises en place : - Intervenir en dehors de la période de sensibilité de la faune - Respecter une zone tampon entre les installations et les boisements, alignements d'arbres - Création d'habitats de substitution pour les amphibiens : création de mares



Synthèse des enjeux écologiques sur la ZIP

Aires d'étude

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude rapprochée

Habitats

 Arbre à gîtes potentiels pour chiroptères

 Zone humide sur critère pédologique

 Habitat aquatique : favorable à la reproduction des amphibiens et des odonates

 Habitat semi-ouvert, boisements et alignements d'arbres : favorables au cycle complet de l'avifaune, reptiles, mammifères terrestres, insectes et hivernage des amphibiens

0 30 60 m
Echelle : 1:2 000



Sources : IGN
Auteur : TAUW France, 2026
N° de projet : 1625002

Annexe 1 Description des sondages pédologiques du levé de doute (17/03/2026 par Teddy RECHER)

Profondeur	S1		S2		S3		S4	
0	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau
5	Horizon brun soutenu argileux	Horizon humide, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun argileux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun argileux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun soutenu argileux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction
10								
15								
20								
25	Horizon brun soutenu argileux	Horizon humide, oxydation et décoloration ferrique (15 à 40%)	Horizon brun soutenu argileux	Horizon frais, oxydation, décoloration ferrique et réduction (> 40%)	Horizon brun soutenu argileux	Horizon frais, oxydation, nodules ferromanganiques et décoloration ferrique (> 40%)	Horizon brun soutenu argileux	Horizon frais, oxydation, décoloration ferrique et réduction (5 à 15%)
30								
35								
40								
45	Horizon brun soutenu argileux	Horizon humide, oxydation, décoloration ferrique et réduction (> 40%)			Horizon brun soutenu argileux		Horizon brun soutenu argileux	Horizon frais, oxydation, décoloration ferrique et réduction (5 à 15%)
50								
55								
60								
65			Refus de tarière par compacité					
70								
75								
80								
85	Horizon gris très foncé argileux	Horizon saturé, horizon réductique (> 40%)	Refus de tarière par compacité				Refus de tarière par compacité	
90								
95								
100								
105								
110								
115								
120								
GEPPA	VIc		Vb		Vb		Vb	
Zone humide	Zone humide		Zone humide		Zone humide		Zone humide	
Type probable RP 2008	REDUCTISOL		REDOXISOL		REDOXISOL		REDOXISOL	
Remarque	-		Sondage réalisé sur les berges		Sondage réalisé sur les berges		Sondage réalisé sur les berges	

Annexe 2 Photographies des sondages pédologiques du levé de doute (17/03/2026) par Teddy RECHER

S1	S2	S3	S4
			